



L'ÉCHO DU CHÂTEAU

À DISPOSITION SUR WWW.DARDAGNY.CH

DÉCEMBRE 2019 - N°32



Le *Mot* du Maire

Chères et chers habitants,

Les Fêtes de Noël vont bientôt arriver, signifiant une période de repos méritée pour toutes et tous. Les habitants de La Plaine qui ont dû supporter les travaux de la gare CFF auront enfin une période plus calme.

L'an 2020 nous apportera également quelques travaux sur le carrefour de la Plaine qui va être en partie modifié.

Au printemps, les plans pourront être consultés à la Mairie pour celles et ceux qui désirent se faire une idée.

Les aménagements autour des jardins communaux se feront également en ce début d'année comprenant des jeux pour enfants, un terrain de pétanque, des emplacements de repos avec bancs et tables et un grill.

La fameuse rampe menant de l'éco point route de Challex à la gare devrait également se construire d'ici l'automne facilitant le déplacement sur une pente douce.

Les chemins autour de la plage de La Plaine seront également refaits en matière du Salève afin de faciliter le passage des chaises roulantes et des déambulateurs à cet endroit magnifique.

Le 15 mars 2020, vous serez amené à renouveler les autorités communales, n'oubliez pas d'aller voter !

Vous le savez sans doute, je ne me représente pas pour un nouveau mandat, il est temps de laisser la place aux plus jeunes et à d'autres idées. Néanmoins pour le bien de tous, mon souhait est que ces élections se déroulent dans la sérénité et le respect, et non dans l'animosité. Je vous souhaite à tous un joyeux Noël et une bonne année 2020.

Pierre Duchêne
Maire

SOMMAIRE

Le Mot du Maire.....	1
Les samedis à la neige	2
J'ai 18 ans et je vote à Dardagny..	2
Goûter sains	2
Nos jeunes sportifs	2
La magie des beaux sites.....	3
Les réseaux sociaux.....	3
Piqûre de rappel	3
Budget 2020.....	4
Un manoir au purgatoire	5
Le Saviez-vous?.....	6
« Notre » Fête des Vignerons.....	8
Association Explore	10
Vagabondages ferroviaires	11
Une belle randonnée	12
La Maison du Mandement	12
La nuit est belle à Dardagny	13
Bouge ta commune.....	13
Annonces	14-15
Calendrier et renseignements utiles	16

Les samedis à la neige

Ouverts à tous les habitants de Satigny, Russin et Dardagny les 18, et 25 janvier, 1, 22 et 29 février 2020.

Envie de faire du ski, du ski de fond ou juste le plaisir d'être à la montagne? Alors, participez aux samedis à la neige qui vous emmèneront cette année aux Contamines-Montjoies.

Ces sorties sont réservées aux habitants du Mandement et auront lieu par tous les temps pour autant

qu'il y ait suffisamment de neige.

Nous avons la chance d'avoir quelques bénévoles disposés à encadrer les enfants qui seraient seuls, et c'est pourquoi les enfants dès 8 ans qui savent faire du chasse-neige et prendre des téléskis sont acceptés.

Quant aux ados dès 16 ans non accompagnés, ils pourront skier seuls pour autant qu'ils forment un groupe de 3 minimum.



Le repas de midi est à la charge du participant et une salle dite hors sacs sera à disposition des pique-niqueurs.

Vous trouverez tous les détails dans le tout-ménage à venir!



J'ai 18 ans et je vote sur ma commune

Les étrangers âgés de 18 ans qui ont leur domicile légal en Suisse depuis 8 ans au moins ont le droit d'élire, de voter et de signer des initiatives et des référendums sur le plan communal à Genève.

Vous habitez sur la commune de Dardagny, alors le 15 mars 2020 allez voter pour choisir votre Conseil municipal et votre Exécutif.

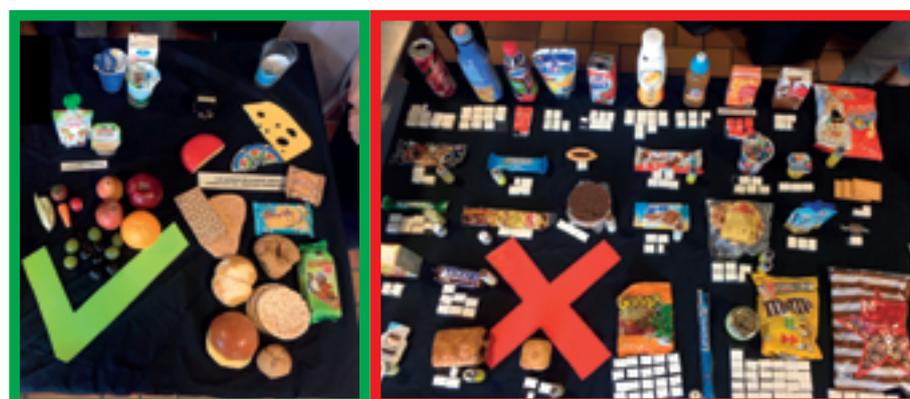
Goûters sains

Qu'est-ce qu'on mange aux dix-heures et au goûter?

Le mardi 8 octobre notre infirmière scolaire, Mme Barral en collaboration avec les enseignant-e-s, les animateurs-rices du parascolaire et l'APE (Association des Parents d'Elèves), ont organisé une distribution de fruits, de légumes et de goûters sains pour tous les enfants et parents de nos écoles afin de sensibiliser les familles de l'importance de la qualité des goûters.

Cette démarche va dans le sens des actions déjà menées par l'APE, comme la journée du raisin, du lait et bien d'autres encore.

Des ateliers étaient également proposés, dessins, bricolage informations sur les produits GRTA, le label « Fourchette verte » mais aussi la très visuelle table des goûters sains et ceux qui le sont moins.



Nos jeunes sportifs



Toutes nos félicitations et nos encouragements vont à deux jeunes athlètes de notre commune, à savoir:

- Sangehot Thawanrat, qui a terminé 3^e dans la catégorie filles moins de 11 ans au Gubler School Trophy, finales suisses du championnat suisses des écoliers de tennis de table
- Nussberger Fanny qui termine également 3^e dans la catégorie sprint femme, 16-19 ans, à la grande finale du Championnat du monde de Triathlon fin août à Lausanne

N'hésitez pas à nous transmettre vos résultats à info@dardagny.ch nous nous ferons un plaisir de les relayer dans notre journal.

La magie des beaux sites

L'Office fédéral de la culture et Suisse Tourisme nous informe que la localité de Dardagny a été sélectionnée avec 19 autres villages pour faire l'objet d'un portrait en textes et en images. Les portraits de ces 20 sites seront utilisés, à titre représentatif, pour faire connaître aux touristes et aux vacanciers les perles situées à proximité des hauts-lieux connus du Grand Tour de Suisse.

des lieux tels que Ermatingen (TG), Saint-Saphorin (VD), Morcote (TI), Bauen (UR), Pleujouse (JU) et Sent (GR) et Dardagny (GE).

Chaque localité fait l'objet d'une description détaillée accompagnée d'une liste des curiosités touristiques et d'une sélection d'expériences et d'activités typiques.

Du Jura jusqu'au Tessin, Suisse Tourisme présente de façon créative

Rendez-vous sur le site [myswitzerland.com](https://www.myswitzerland.com):

<https://www.myswitzerland.com/fr-ch/destinations/dardagny-1/>



Les réseaux sociaux

Les médias ou réseaux sociaux sont des plateformes plus ou moins ouvertes, interactives et participatives, permettant de communiquer, d'établir des relations et de les entretenir.

Ils peuvent faire des dégâts et certaines règles sont à respecter.

Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations d'Action Innocence, valable pour tous:

Lorsque j'utilise internet et les réseaux sociaux

JE SAIS QUE...

- Mes publications (photos, vidéos, messages, etc.) resteront pour toujours sur Internet.
- Ces publications vont me créer une e-réputation = l'idée que les autres se font de moi.
- Les données personnelles que je poste peuvent être utilisées contre moi.
- Les personnes que je rencontre sur Internet peuvent mentir. On ne sait jamais qui se cache derrière l'écran.
- Je n'ai pas le droit de publier des photos et des vidéos sans le consentement des personnes qui y figurent.
- Si une photo ou une vidéo de moi a été publiée sans mon accord, j'ai le droit de demander de la supprimer.

JE RETIENS QUE...

- Avant de publier, je réfléchis bien à l'image que je veux donner de moi et des autres.
- Je me rappelle que tout n'est pas vrai sur internet.
- Je reste bienveillant-e avec les autres. Si j'ai des comptes à régler, je sais qu'Internet est le pire endroit pour le faire.
- Je change régulièrement mes mots de passe et je les garde secrets.
- De manière générale, si je rencontre un problème, j'en parle à un adulte de confiance.

suisse@actioninnocence.org
www.actioninnocence.org

action innocence

Piqûre de rappel

Nous vous rappelons que le chemin du Jeclu (Essertines) et le chemin de la Côte, dès la sortie du village de Dardagny, ne sont pas déneigés; ce sont des routes dangereuses en hiver car la neige persiste et gèle durant de nombreux jours. Pour cette raison, ces deux routes sont fermées du 1^{er} décembre au 31 mars.

AGE ET MEDIAS SOCIAUX

13	facebook	skype *
	twitter	google +
	snapchat	google hangouts
	instagram	we chat *
	Tik Tok	twitch *
	linkedin	tumblr
	periscope	kik *
	pinterest	peach
	ask.fm *	youtube
	viber *	
16	whatsapp	
17	saraha *	
18	jodel	happn
	tinder	okcupid
	meetic	badoo

* Accord parental nécessaire pour les mineurs
Âges requis faits que spécifiés dans les conditions d'utilisation en avril 2018

action innocence

Budget 2020

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	
	Recettes	Dépenses
Législatif et exécutif		167'340
Services généraux	79'200	1'563'830
Sécurité publique	10'000	3'500
Questions juridiques	5'000	41'300
Service du feu	10'000	203'300
Défense		23'000
Scolarité obligatoire	39'900	445'200
Culture		73'900
Sports et loisirs	2'300	422'400
Eglises et affaires religieuses		500
Vieillesse et survivants		27'700
Famille et jeunesse	60'000	582'250
Aide sociale / domaine de l'asile / chômage		65'000
Circulation routière		427'020
Transports publics	21'000	71'430
Approvisionnement en eau		18'000
Traitement des eaux usées	96'000	398'640
Gestion des déchets	6'000	457'440
Protection environnement	500	50'400
Aménagement territoire		167'670
Combustible et énergie	240'000	61'760
Impôts	4'262'000	80'000
Conventions fiscales		203'000
Péréquation financière	449'000	
Administration de la fortune et de la dette	1'248'270	972'400
Totaux	6'529'170	6'526'980
Boni		2'190

INVESTISSEMENTS

	2020	
	Recettes	Dépenses
Fds intercommunal développement urbain (FIDU)		80'900
Eclairage château		200'000
Réfection vestiaire/buvette stade		3'500'000
Rampe place CFF		400'000
Aménag. carrefour de La Plaine		200'000
Cimetière - remplacement arbres		200'000
Totaux		4'580'900

Un manoir au purgatoire, ou la difficile restauration du Château de Dardagny

Jacques Davier

3. Le château à travers les âges (XIII^e-XIX^e)

Le site sur lequel s'élève le château de Dardagny était déjà occupé par une villa gallo-romaine au premier siècle de notre ère. La localité n'entre dans l'histoire qu'en 1100, à l'occasion d'une donation de biens ecclésiastiques.

A cette époque, aucune mention d'un château à Dardagny. C'est en 1280 qu'est cité pour la première fois un seigneur de Dardagny, Aymon, chevalier et vassal du comte de Genève. Et qui dit seigneur, dit château ou, en l'occurrence, maison forte. En effet, au début du XIV^e siècle existent à cet emplacement deux maisons fortes, séparées par une ruelle dont la largeur correspond grosso modo à celle du hall d'entrée actuel; en 1298, ces deux bâtisses appartiennent à chacun des deux seigneurs qui se partagent le fief de Dardagny: André de la Corbière (maison sud) et Michaud de Livron (maison nord).

Les deux maisons passeront en de nombreuses mains. A la Réforme (1536), le fief de Dardagny, Château-vieux et Confignon devient vassal de la Ville et République de Genève. Amédée Favre, bourgeois de Genève, réunit en 1646 les deux seigneuries entre ses mains: à ce moment commence l'histoire du château. En effet, le fils d'Amédée, Daniel Favre, conçoit l'idée de réunir les deux manoirs en un seul. En 1655, il entame d'énormes travaux, à l'issue desquels le château de Dardagny occupe déjà pratiquement la même assiette qu'aujourd'hui.

La seigneurie est acquise en 1683 par Jean-Antoine Lullin puis, en 1721, par Jean Vasserot. Ce noble hollandais, également seigneur des Vaux et banquier d'Amsterdam, meurt trois ans plus tard; son fils Jean hérite du domaine en 1731 et transforme son château en splendide maison de maître style XVIII^e siècle. Entre autres travaux, il aménage un hall d'entrée muni d'un grand escalier d'honneur avec barrière en fer forgé qui rejoint la galerie du premier étage; côté Salève, il ferme la cour intérieure pour y aménager une salle des fêtes, la « Salle des Chevaliers », décorée de fresques à l'italienne en trompe-l'œil et agrémentée de deux cheminées au-dessus desquelles trônent les armoiries du seigneur. La salle

est percée de baies vitrées donnant sur la terrasse et la façade est ornée d'un fronton triangulaire orné des armes des Vasserot.

Le fief échoit en 1775 à Jean-Philippe Horneca, ci-devant pasteur de Dardagny mais, surtout, époux de l'héritière Vasserot, Marie-Renée-Christine. Il le transmet en 1779 à son fils Jacques-Antoine, qui change son patronyme en Horngacher. Celui-ci exécute le dernier aménagement intérieur du château: l'installation en 1780 d'un orgue dans la Salle des Chevaliers et le prolongement de la galerie du premier étage jusqu'à la porte permettant d'accéder à l'instrument. Horngacher grave aussi deux devises sur les façades de sa demeure: « *Inveni portum; spes et fortuna valet, 3 juillet 1780* » (Me voilà au port, adieu fortune et bonnes espérances) au-dessus de la porte d'entrée, et « *Curarum dulce levamen, 1781* » (Doux soulagement aux peines), sur le fronton est. Enfin, il refait entièrement la fontaine.

En 1795, la seigneurie est vendue à la Nation genevoise, qui rachète tous les droits féodaux, alors que le château et les terres restent entre les mains de leurs légitimes propriétaires. En 1848, les Horngacher les vendent à Jean-Louis Fazy. Au décès de celui-ci en 1879, la propriété est partagée entre ses deux filles: Blanche Fazy hérite du château; avec son époux Louis Glardon, le couple mène grand train au château. Mais la propriété, « gagée, comme l'écrit Jacques Gros, par un créancier ayant fourni un certain capital », échoit à ce dernier, un dénommé Jean-Marie Berthier de Lyon, en 1884.

Autrefois Dardagny

Dans les années 1960, la commune de Dardagny se suffisait à elle-même tant les « commerces » et services y étaient nombreux. En 1960, elle comptait 767 habitants.

Dans le village de Dardagny ce ne sont pas moins de trois cafés, dont deux restaurants, qui rassemblaient villageois et visiteurs. Ainsi on pouvait compter une épicerie qui n'avait ni frigo ni congélateur, une laiterie, une boulangerie, une poste, une douane et même... une banque! Une fois par semaine la caisse Raiffeisen tenait guichet dans une tour du château et, par la suite, dans les immeubles de la Planta!

On pourrait presque dire qu'il y avait une Migros, puisqu'un camion du géant orange venait en tournée deux fois par semaine approvisionner les habitants des campagnes. Il y avait aussi le camion du poissonnier une fois par semaine. Un camion lecture – l'ancêtre du bibliobus – et une désormais célèbre librairie qui a résisté au temps qui passe... et à Amazon.

Il y avait une entreprise générale de maçonnerie, une menuiserie, un tonnelier charron (le charron utilise le bois et le fer pour construire et réparer des véhicules attelés, fabriquer des roues) et une matelasseuse. Métier aujourd'hui disparu, la matelasseuse ouvrait les matelas, les évidait de leurs intérieurs (en crin ou en coton) pour laver le tout, le sécher au grand air et les rembourrer afin de leur donner un meilleur confort et une nouvelle vie. Il y avait aussi un forgeron maréchal ferrant, une couturière à Essertines, une entreprise de jardinage à Malval et une douane.

De nombreuses écuries dont des chevaux de trait, des vaches, des moutons des cochons. Du fumier dans chaque arrière-cour et des poulaillers dans chaque ferme.

A la Plaine, trois cafés restaurants dont le très réputé Café de la Gare et un hôtel-restaurant. Un magasin

de tabliers, bottes, sabots, chaussures et habits d'agriculteurs. Le commerçant faisait aussi le taxi avec sa voiture privée. Rappelons qu'à l'époque les TPG ne s'aventuraient pas dans nos lointaines campagnes! Il y avait aussi une boucherie charcuterie, une pompe à essence et un petit garage, un plombier, un électricien, un poste de douane et, jusqu'en 1971, un poste de gendarmerie. Une « vraie » gare presque internationale!

En ce temps-là, on assistait aux Promotions (récemment renommées « Fête des écoles »); on pratiquait la pêche sans permis et la chasse était autorisée dans le canton. Elle ouvrait en automne après les vendanges. Lièvres, lapins, faisans, sangliers et chevreuils alimentaient bien des familles. Toutes les fermes possédaient un jardin potager et des vergers. Dans chaque ferme nichaient des hirondelles. Elles sont aussi beaucoup



plus rares de nos jours.

Pour les éleveurs de bétail, une forme de coopérative avait été constituée pour se protéger entre eux de la perte accidentelle d'une bête et d'en permettre le rachat. Sa dépouille était ainsi transportée dans le petit garage jouxtant la fontaine au chemin de la Côte. Elle y était inspectée par le vétérinaire agréé et si la viande était comestible, elle était dépecée par un boucher professionnel, étiquetée et distribuée à chaque actionnaire de la société en fonction du nombre de ses parts.

Nombreuses étaient les familles qui possédaient des bois. L'Etat les a rachetés pour les entretenir et aménager des chemins pédestres.

Une fois par année, il y avait la descente d'alpage. En effet, les paysans de la région envoyaient leurs vaches paître dans les alpages du Crozat sur le Jura français. Des vaches avec leurs cloches traversaient ainsi le village dans une joyeuse cacophonie pour retrouver leurs écuries.

A l'automne, il y avait la choucroute et la cochonnaille. Chaque ferme avait un cochon. Le premier qui tuait son cochon ouvrait son tonneau de choucroute en distribuait aux voisins avec des échanges de cochonnailles (atriaux frais, puis saucisses à fumer). Une fois le tonneau terminé, un autre voisin tuait son cochon et le même partage s'opérait, et ainsi de suite.

Tout le monde avait une radio, la télévision a fait son apparition plus tard, dans les années 1970-1980.

L'hiver après le dîner on cassait des noix que l'on faisait sécher dans le grenier pour les apporter ensuite au moulin d'Aire-La-Ville pour faire de l'huile.

Le village était autonome! On y trouvait l'essentiel et même bien plus. Les gens s'entraidaient et l'esprit

de solidarité était bien présent. Notre commune a su préserver certaines de ces belles valeurs.

De nos jours, la majorité de ces commerces et services ont malheureusement disparu. Néanmoins, la commune abrite encore de nombreuses sociétés de services, cafés-épiceries et restaurants. Ils sont listés sur le site de la commune, ne les oublions pas!

Les nombreux viticulteurs-encaveurs qui autrefois vendaient leur récolte sous forme de moût ou de vin clair, vinifient de nos jours majoritairement eux-mêmes et commercialisent leur vin sous leur propre appellation. Les foudres de chênes centenaires ont laissé place à des cuves inoxydables permettant une vinification plus précise et contrôlée. La viticulture fait partie du patrimoine de notre commune et de notre canton et contribue à la renommée des vins genevois.

En ce temps-là j'avais 20 ans... j'avais 20 ans pour très longtemps...

Merci à celle qui se reconnaîtra pour ces délicieuses anecdotes et souvenirs.



« Notre » Fête des Vignerons

Danielle Wyss et Guillaume Zumbach

Par un heureux concours de circonstances que la vie parfois nous réserve, nous avons eu le privilège et le bonheur de participer à la dernière Fête des Vignerons à Vevey en tant que figurants.

Nous, des Genevois! C'est-à-dire Guillaume Zumbach et moi-même, Danielle Wyss-Hutin, tous deux habitants de Dardagny.

Guillaume avait l'honneur de représenter officiellement Genève et plus particulièrement les vigneron genevois; quant à moi, je me suis trouvée entraînée dans cette aventure par ma fille Emmanuelle habitant Corseaux au-dessus de Vevey, une des 400 choristes de la Fête et sa fille de 6 ans, Linoé et j'ai joué le rôle d'une grand-mère avec sa petite fille dans le tableau incontournable de la noce.

Il faut en effet savoir que, mis à part les porteurs de drapeaux cantonaux, dont Guillaume était un fier représentant, tous les figurants devaient être de la région veveysanne pour pouvoir participer à la Fête. Lausanne, c'était déjà trop loin!

Un des charmes très particulier de ce spectacle qui draine, quatre fois par siècle des milliers de spectateurs (l'arène pouvait en loger 20'000 par représentation et il y a eu 20 représentations!) est en effet qu'il ne peut se concevoir que grâce à une participation, complètement bénévole, de la population locale. C'est une ferveur populaire qui en est l'ingrédient principal et qui mobilise des familles entières, souvent de génération en génération. Une anecdote pour illustrer cet engouement: je me suis trouvée un jour avec une figurante de la noce, femme d'un âge certain, qui me raconte qu'elle participe pour la quatrième fois à la Fête des Vignerons, à chaque fois dans le tableau de la noce! Elle avait 9 ans la première fois. Et, me dit-elle: « J'économise depuis deux ans pour offrir des billets à mes enfants et petits-enfants ».

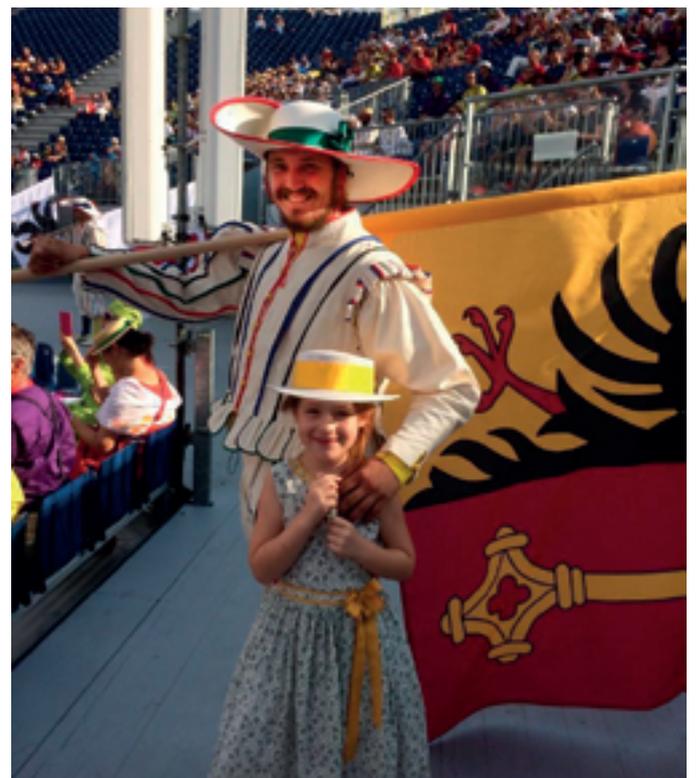
Privilège donc, pour nous, d'avoir pu baigner et nous immerger pleinement pendant les trois semaines de la Fête dans une ambiance unique: où ailleurs, je

vous le demande, trouverait-on plus de 7000 « fous » (selon Daniele Finzi, le concepteur de la Fête) pour accepter tant de semaines de répétitions, pour sacrifier

leurs vacances d'été et transpirer sous un soleil de plomb et tout cela complètement bénévolement, voire même en payant de sa poche le costume? Sans parler des très nombreux bénévoles qui ont travaillé dans l'ombre, à la technique, à la sécurité, à l'accueil, sans avoir le plaisir d'être dans l'arène lors du spectacle! Bonheur

et émerveillement d'avoir pu, au fil des jours et des semaines, participer et assister à la création et à la mise en place de toutes les pièces de ce puzzle grandiose, puzzle fait de musiques, de textes, de danses, de costumes, de chœurs, de décors, qui ont pu trouver progressivement leur plein épanouissement dans un étourdissant foisonnement visuel et auditif et dans une étonnante harmonie.

Nous qui taxons volontiers les Vaudois de peu expansifs, de réservés « Qui ne peut, ne peut! » disait



Tel est Guillaume